

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 11870 Numéro SIREN : 844 648 410 Nom ou dénomination : A.M.L. BATISSEUR
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt 22899

22899
- 9 JUL. 2021

AML BATISSEUR

13 RUE GASTON MONMOUSSEAU

93200 SAINT-DENIS

COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 31/12/2019 IS / RS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

édité le 07/07/2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by several overlapping loops and a final vertical stroke.

RAPPORT FINAL

☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE

☐ PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE = 2 229,81

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 0,00

☐ COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

Désignation de l'entreprise <u>AML BATISSEUR</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE GASTON MONMOUSSEAU 93200 SAINT-DENIS</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>4</td><td>4</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>										8	4	4	6	4	8	4	1	0	0	0	1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
8	4	4	6	4	8	4	1	0	0	0	1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u> </u> <u> </u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<table><tr><th colspan="4">ACTIF</th><th colspan="2">Brut 1</th><th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th><th colspan="2">Net 3</th></tr><tr><td rowspan="4">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td></td><td>030</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td>044</td><td></td><td>048</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td>40</td><td>074</td><td></td><td>40</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>1 348</td><td>086</td><td></td><td>1 348</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td>096</td><td>1 388</td><td>098</td><td></td><td>1 388</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>1 388</td><td>112</td><td></td><td>1 388</td><td></td></tr><tr><td colspan="12"><table><tr><th colspan="6">PASSIF</th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="4">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td></td><td></td><td>1 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td></td><td></td><td>(2 230)</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td>142</td><td></td><td></td><td></td><td>(1 230)</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="4">DETTES (4)</td><td colspan="4">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>2 618</td><td>)</td><td>172</td><td>2 618</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td>176</td><td></td><td></td><td></td><td>2 618</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td></td><td></td><td>1 388</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td><td></td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="12">* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD</td></tr></table>												ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012				Autres *		014		016				Immobilisations corporelles *		028		030				Immobilisations financières * (1)		040		042				Total I (5)				044		048				ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052				Marchandises *		060		062				Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070				Autres * (3)		072	40	074		40		Valeurs mobilières de placement		080		082				Disponibilités		084	1 348	086		1 348		Charges constatées d'avance *		092		094				Total II				096	1 388	098		1 388		Total général (I + II)				110	1 388	112		1 388		<table><tr><th colspan="6">PASSIF</th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="4">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td></td><td></td><td>1 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td></td><td></td><td>(2 230)</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td>142</td><td></td><td></td><td></td><td>(1 230)</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="4">DETTES (4)</td><td colspan="4">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>2 618</td><td>)</td><td>172</td><td>2 618</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td>176</td><td></td><td></td><td></td><td>2 618</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td></td><td></td><td>1 388</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>												PASSIF						Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				1 000		Écarts de réévaluation				124						Réserve légale				126						Réserves réglementées *				130						Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132			Report à nouveau				134						Résultat de l'exercice				136				(2 230)		Provisions réglementées				140						Total I				142				(1 230)		Provisions pour risques et charges				Total II	154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						Fournisseurs et comptes rattachés *				166						Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	2 618	)	172	2 618		Produits constatés d'avance				174							Total III				176				2 618			Total général (I + II + III)				180				1 388			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		Autres *		014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Immobilisations corporelles *		028		030																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Immobilisations financières * (1)		040		042																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total I (5)				044		048																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		Marchandises *		060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		Autres * (3)		072	40	074		40																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Disponibilités		084	1 348	086		1 348																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total II				096	1 388	098		1 388																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total général (I + II)				110	1 388	112		1 388																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
<table><tr><th colspan="6">PASSIF</th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="4">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td></td><td></td><td>1 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td></td><td></td><td>(2 230)</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td>142</td><td></td><td></td><td></td><td>(1 230)</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="4">DETTES (4)</td><td colspan="4">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>2 618</td><td>)</td><td>172</td><td>2 618</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td>176</td><td></td><td></td><td></td><td>2 618</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td></td><td></td><td>1 388</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>												PASSIF						Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				1 000		Écarts de réévaluation				124						Réserve légale				126						Réserves réglementées *				130						Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132			Report à nouveau				134						Résultat de l'exercice				136				(2 230)		Provisions réglementées				140						Total I				142				(1 230)		Provisions pour risques et charges				Total II	154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						Fournisseurs et comptes rattachés *				166						Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	2 618	)	172	2 618		Produits constatés d'avance				174							Total III				176				2 618			Total général (I + II + III)				180				1 388			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																								
PASSIF						Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Écarts de réévaluation				124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Réserve légale				126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Réserves réglementées *				130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Report à nouveau				134																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Résultat de l'exercice				136				(2 230)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Provisions réglementées				140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total I				142				(1 230)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Provisions pour risques et charges				Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	2 618	)	172	2 618																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Produits constatés d'avance				174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Total III				176				2 618																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total général (I + II + III)				180				1 388																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AML BATISSEUR

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intra communautaires	209		210	
	Production vendue	Biens		215		214	
		Services *		217		218	4 054
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	4 054
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	6 284
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259 260		262
Total des charges d'exploitation (II)						264	6 284

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(2 230)
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	}		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	(2 230)
---	--	--	--	--	--	--	--	-----	---------

B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	2 230
---------------------	--	--	--	--	--	-----	--	-----	-------

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Dédutions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991							
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346			350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352	2 230
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2								354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : AML BATISSEURNéant ☒ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ①					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599		

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**Désignation de l'entreprise : **AML BATISSEUR**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	2 230
Total des déficits restant à reporter	970	2 230

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	644
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	684
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	

Montant de l'imputation sur le déficit de l'exercice de l'exploitant pour l'application de l'article 217 du CGI

Désignation de l'entreprise: AML BATISSEUR		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 31/12/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	4 054
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	4 054
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	5 066
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	1 002
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	216
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	6 284
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	(2 230)
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	(2 230)
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122019

SIREN

8 4 4 6 4 8 4 1 0

Dénomination de l'entreprise

AML BATISSEUR

Adresse (voie)

13 RUE GASTON MONMOUSSEAU

Code postal

93200

Ville

SAINT-DENIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2019

SIREN

8 4 4 6 4 8 4 1 0

Dénomination de l'entreprise

AML BATISSEUR

Adresse (voie)

13 RUE GASTON MONMOUSSEAU

Code postal

93200

Ville

SAINT-DENIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AML BATISSEUR 13 RUE GASTON MONMOUSSEAU 93200 SAINT-DENIS			
SIRET	8 4 4 6 4 8 4 1 0 0 0 0 1 8	Mét :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Ingénierie, études techniques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	2 230
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐				
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom / Adresse	
N°	

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom / Adresse	
N°	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu: SAINT-DENIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursement	
1	2	3	4	5	6	7	8		
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise AML BATISSEUR

du _____

Adresse 13 RUE GASTON MONMOUSSEAU 93200 SAINT-DENIS

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	264
Total	264

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . . 2019 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	264	- de l'exercice . . 2019 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À <u>SAINT-DENIS</u> , le <u>07072021</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			

Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
---	-------------

uscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

odalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

sultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

sultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

AML BATISSEUR

S.A.S.U. au capital de

Siège social : 13 RUE GASTON MONMOUSSEAU

93200 SAINT-DENIS

R.C.S : 84464841000018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020

Le 30/06/2020,

A 10h ,

, associé unique de la société **AML BATISSEUR** , s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

, préside la séance en qualité de

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **une perte de -2 229,81 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **une perte de -2 229,81 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-2 229,81 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-2 229,81 Euros**. Il passera ainsi de **0 Euros**, à la somme de **-2 229,81 Euros** après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00 Euros**.

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by several vertical strokes and a final flourish.

AML BATISSEUR

S.A.S.U. au capital de

Siège social : 13 RUE GASTON MONMOUSSEAU

93200 SAINT-DENIS

R.C.S : 84464841000018

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **une perte de -2 229,81 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 faisant ressortir **une perte de -2 229,81 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-2 229,81 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-2 229,81 Euros**. Il passera ainsi de **0 Euros**, à la somme de **-2 229,81 Euros** après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00 Euros**.

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Résolution n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text.

AML BATISSEUR
S.A.S.U. au capital de
Siège social : 13 RUE GASTON MONMOUSSEAU
93200 SAINT-DENIS
R.C.S : 84464841000018

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2019

, associé unique et gérant de la société AML BATISSEUR, soussigné, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 4 054,16 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 6 283,97 Euros pour l'exercice, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 6 283,97 Euros au 31/12/2019 contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 0 Euros au 31/12/2019 contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 0 Euros au 31/12/2019 contre 0 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 0 Euros au 31/12/2019 et 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 0 Euros au 31/12/2019 contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 0 Euros au 31/12/2019, contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de -2 229,81 Euros contre un bénéfice de 0 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 0 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 0 Euros, soit un montant net de 0 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 0 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 1 388,27 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à -1 229,81 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 2 618,08 Euros contre 0 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 4 054,16 Euros au 31/12/2019, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à -2 229,81 Euros, contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2019 fait ressortir une perte de -2 229,81 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -2 229,81 Euros. Il passera ainsi de 0 Euros, à la somme de -2 229,81 Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de 0,00 Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Commenté [SL1]: L'affectation du résultat dépend des renseignements que vous avez fournis. Vous devez contrôler la répartition proposée.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DÉPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TABLEAU DES RESULTATS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT-DENIS
Le

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

AML BATISSEUR

S.A.S.U. au capital de

Siège social : 13 RUE GASTON MONMOUSSEAU

93200 SAINT-DENIS

R.C.S : 84464841000018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **une perte de -2 229,81** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-2 229,81** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-2 229,81** Euros. Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-2 229,81** Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00** Euros.

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **une perte de -2 229,81** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-2 229,81** Euros. Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-2 229,81** Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00** Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Pour copie certifiée conforme

Le Président du Conseil d'Administration

